Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 12

Artikel: Un seul souci : l'indépendance du pays

Autor: Montmollin, Bernard de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345834

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un seul souci : l'indépendance du pays

Par le colonel Bernard de Montmollin

Nous sommes à une époque où une nouvelle génération veut refaire l'histoire de la dernière guerre. Cette génération a le sentiment d'avoir été flouée par ceux qui avaient vécu l'époque 1939-1945. Peut-être que, cédant à un penchant très humain, nous avons tout naturellement embelli nos souvenirs. Les épreuves surmontées reviennent en effet à notre mémoire agrémentée d'une auréole. Il y a aussi des mythes qui se créent. L'un de ces mythes qu'on nous reproche est d'avoir prétendu que, pendant la dernière guerre, la Suisse avait participé à la croisade antihitlérienne, alors qu'en réalité les Suisses avaient travaillé pour le IIIe Reich et lui avaient rendu des services.

Naissance d'un mythe

Un mythe doit traduire une vérité profonde. Or ce mythe là est ambigu, donc dangereux. S'il se contentait de dire que les Suisses dans leur grande majorité étaient foncièrement réfractaires à l'idéologie nationale-socialiste, il n'y aurait rien à redire, mais on lui fait dire bien plus que cela! Ce mythe est né en 1944 après le débarquement réussi des Américains et des Britanniques en Normandie. L'avance

victorieuse de ces troupes faisait surgir, partout en France, des groupes de « Partisans » qui instauraient des « tribunaux populaires » devant lesquels ils traînaient tous ceux qui, à leurs yeux, avaient collaboré avec l'armée allemande. C'était l'époque où, en France, chacun était classé, soit comme « collabo », soit comme « résistant » et où tous ceux qui n'avaient pas occupé de poste à responsabilité sous le régime de Vichy se faisaient passer pour des résistants. Il y avait donc ceux qui avaient pactisé avec le diable et ceux qui lui avaient résisté.

Cette fièvre de séparer l'ivraie du bon grain, ce qu'on a appelé l'« épuration », passa notre frontière; quelques intellectuels, frustrés d'avoir dû, pendant quelques années, mettre une sourdine à leurs convictions antifascistes, purent se déchaîner et mettre au pilori beaucoup de monde, dont le Conseil fédéral et en particulier M. Pilet-Golaz. A la tête des résistants, ils placèrent le général comme si celui-ci avait agi par conviction antifasciste. Un livre parut qui avait pour titre: Un général suisse contre Hitler!

Un mythe était né, qui effaçait d'un coup les trois années comprises entre juin 41 et juin 44 où, en réalité, la guerre en Europe continentale n'avait pas été celle des démocrates contre les dictatures, mais une guerre germano-soviétique où les protagonistes ne nous étaient pas plus sympathiques l'un que l'autre. Pendant cette période cruciale de la guerre où l'armée de terre des USA n'était pas encore capable de libérer l'Europe, nous nous gardions bien de prendre parti pour l'un des deux satans et surtout de permettre à leur propagande de nous diviser. Nous n'étions pas antifascistes ou antisoviétiques ou plutôt nous étions les deux à la fois et viscéralement!

Une neutralité salvatrice

C'est cette attitude de neutralité qui a sauvé l'indépendance du pays, car elle a empêché le peuple de se scinder en deux camps rivaux comme ce fut le cas en France à la même époque. La cohésion nationale était à ce prix et le peuple suisse, guidé par le général Guisan, l'a bien compris. Le commandant en chef, il faut le répéter, n'a eu qu'un but en tête pendant la guerre : l'indépendance du pays comme il l'avait juré le 30 août Les Suisses n'ont pas collaboré à l'écrasement de l'Allemagne hitlérienne, il serait ridicule de s'en prévaloir, mais nous avons su et pu maintenir notre indépendance au centre d'une Europe sous domination allemande, ce qui est déjà remarquable. Ce miracle, nous le devons à la Providence, comme aime à le rappeler Georges-André Chevallaz, et aussi à la cohésion nationale.

Dans cette lutte antimythes, à laquelle nous assistons, une enquête à été menée dernièrement pour savoir si, après les « révélations » de la collaboration de notre industrie à l'effort de guerre allemand, le peuple suisse croyait encore que c'était l'armée qui avait préservé l'indépendance du pays ou si ce n'était pas plutôt la collaboration industrielle. Les avis se trouvèrent partagés.

N'aurait-il pas fallu refuser de répondre à cette question, puisque la dissuasion armée et le marchandage économique étaient, à cette époque, les deux conditions « sine qua non » de notre indépendance. En effet sans la dissuasion militaire, la Suisse aurait été occupée comme le fut le Danemark, par exemple. Le peuple suisse aurait été forcé de travailler, peut-être de combattre pour le IIIe Reich, et nous aurions dû livrer nos réfugiés comme la Hollande. Sans collaboration économique, le résultat aurait été le même, car privée de ravitaillement la Suisse n'aurait pas tenu longtemps.



Pendant le service actif, l'écrasante majorité des Suisses étaient allergiques à l'idéologie nazie et voulaient défendre leur pays (Photo : Enard, Delémont).

A cela il faut ajouter que le rôle de l'armée ne s'est pas borné à la dissuasion : c'est par elle que la cohésion nationale s'est maintenue. En effet, l'armée faisait corps avec le peuple dont elle était issue. La volonté d'indépendance pouvait être infusée jusque dans la moindre chaumière par le général. Il avait d'ailleurs mis sur pied le service Armée et Foyer dont c'était la mission et qui s'est révélé très efficace pour contrer la propagande diviseuse des belligérants. L'armée a donc joué un double rôle : elle était dissuasive et elle assurait la cohésion nationale sans laquelle toute résistance armée est illusoire.

Des constantes

Une armée de métier, qui ne serait plus l'émanation du peuple, ne pourrait pas remplir ce rôle. Il faudra s'en souvenir quand des voix s'élèveront pour l'abolition du service militaire obligatoire. L'obligation de servir est fondamentale dans une démocratie digne de ce nom car, dans ce régime, les citoyens doivent se sentir responsables de l'avenir du pays et, par conséquent, prêts à des sacrifices pour cela. L'armée est une bonne école de ces vertus civiques.

La synergie de la démocratie et de l'armée de milice était une évidence pour les fondateurs de la Confédération et leurs successeurs. La landsgemeinde, symbole de la démocratie suisse, était un rassemblement de guerriers. Il y a quelques années encore les citoyens s'y rendaient avec une arme personnelle qui leur servait de carte d'électeur.

A notre époque encore, l'armée de milice reste garante de la cohésion nationale et de la pérennité de la Suisse

B. M.

28